

Comité Technique Central - 17 avril 2014

Lors des questions diverses en CTC, le SNUPFEN Solidaires est intervenu particulièrement sur trois points :

1) Concours SA.

Le SNUPFEN demande au DG d'intervenir très rapidement auprès du Ministère de l'agriculture qui bloque la sortie de l'arrêté autorisant les concours interne et externe pour l'accès au corps des SA.

Le DG s'énerve de voir que le Ministère s'immisce dans la gestion des dossiers, gestion pourtant déléguée à l'ONF. Après être intervenu auprès de la Direction pour qu'une brève informe les personnels de la situation, le SNU obtient que la Direction agisse rapidement auprès du Ministère pour la débloquent.

Ces concours doivent permettre de recruter 6 emplois externes et 4 internes. On est loin de satisfaire les besoins pour remplacer les départs en retraite et permettre une réelle promotion interne.

Sur le passage des C en B, le SNUPFEN Solidaires est encore intervenu le 3 avril auprès du Ministère de l'agriculture pour faire avancer ce dossier.

2) Grand Mérite.

Le DG avait acté lors des discussions post ASO que la notion de grand mérite était abandonnée. Le SNUPFEN a demandé au DG que cette décision soit réellement appliquée par ses services, pour que les promotions de fin d'années se fassent dans des conditions de transparence plus importante. Le DG confirme sa décision.

3) NBI.

Le SNUPFEN demande une nouvelle fois un bilan complet de l'utilisation des points NBI. Nous rappelons aussi au DG que rien ne justifie de la part de la direction que la NBI soit retirée à certains postes tant que les textes sont toujours en vigueur. Le SNU réclame des corrections dans l'appel de candidatures en cours.

Pour le SNU la NBI pourrait être favorablement utilisée pour les postes d'adjoints administratifs en attendant le passage des adjoints dans le corps des Secrétaires Administratifs.